

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 53 (1915)  
**Heft:** 17

**Artikel:** A Pully  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211253>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

**Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).****Administration (abonnements, changements d'adresse),**  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.**Pour les annonces s'adresser exclusivement**  
**à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,**  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.**ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;**  
six mois, Fr. 2 50. — **Etranger, un an, Fr. 7 75****ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.**  
**Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.**  
la ligne ou son espace.**Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.**

**Sommaire du N° du 24 avril 1915 :** Notre martyr. — A Pully (V. F.). — Doux fantômes. — On nid à puffa (Marc à Louis). — Le pasteur de campagne (Félix Chavannes).

**NOTRE MARTYR****24 avril 1723.**

**N**EST-CE pas le temps, plus que jamais, de glorifier les héros et les martyrs de la liberté?

Il y a, aujourd'hui, juste 192 ans que Davel mourut sur l'échafaud de Vidy, dans l'espoir de donner la liberté à ses compatriotes vaudois. Ceux-ci boudèrent alors à l'occasion. Ils n'étaient pas mûrs pour l'indépendance. Deux siècles, à peu près, d'asservissement n'avaient point suffi pour éveiller en leurs cœurs le désir, sinon le besoin de la liberté.

Rien n'était plus simple, plus naïf même, que le plan de Davel. Cette naïveté confiante du major de Lavaux fut, sans doute, pour beaucoup dans l'échec de ses courageux projets.

On ne saurait lire récit plus émouvant de cette malheureuse aventure que celui qu'en fait, sans artifices littéraires qui en voileraient la noble et belle simplicité, M. le professeur Maillefer, dans son *Histoire du Canton de Vaud, dès les origines* (Payot et Cie, éditeurs, Lausanne).

Rappelons-en les dernières lignes, qui ont trait, justement, à la mort si édifiante de notre grand martyr vaudois, mort dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire.

S'étant rendu compte de la trahison de ceux qu'il avait cru pouvoir initier à ses plans, Davel remit son épée au capitaine venu pour l'arrêter : « Je vois bien que je serai victime de cette affaire, dit-il simplement. N'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie. »

Il subit, avec une patience, une résignation stoïque, la torture à laquelle on le soumit dans le vain espoir de lui faire avouer les complices qu'on lui soupçonnait.

Il apprit, le soir du 23 avril, qu'il serait décapité le lendemain. Il n'en passa pas moins une nuit fort calme et, comme la température avait été très basse, il s'inquiéta, au matin, en bon vigneron, du mal que le froid avait pu faire aux vignes de Lavaux.

\*\*\*

« Vers midi, continue M. Maillefer, le condamné fut amené dans la cour du château devant ses juges. On lui lut son arrêt de mort. Puis le funèbre cortège se mit en marche. Davel avait revêtu l'uniforme des grands jours, mais il refusa un cheval qu'on lui offrait. Il marcha du château jusqu'à Vidy, non point comme un criminel que l'on mène à la mort, mais comme un officier à la tête de sa troupe. Il était accompagné par plusieurs ministres. Un piquet de soldats et de cavaliers lui faisaient escorte. Une foule énorme suivait ce convoi, émue de sympathie ou de curiosité.

» Avant de mourir, Davel fit au peuple une noble exhortation, engageant les Vaudois à se corriger de la manie des procès, à s'acquitter mieux de leurs devoirs religieux; il exhorte aussi les pasteurs à remplir leur charge avec conscience et fidélité, à s'y préparer avec le zèle nécessaire. Il se félicitait encore de l'issue de son entreprise : *C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie. C'est pour moi un jour de triomphe qui couronne et qui surpassé tout ce qui a pu m'arriver jusqu'ici de plus brillant!*

» Le ministre de Saussure prononça ensuite une exhortation sur ce texte de Salomon : « Il y a telle voie qui paraît droite à l'homme, mais dont les issues sont des voies à la mort. » Il insiste sur le caractère du martyr, sa haute et belle personnalité, sur sa conduite et ses mœurs irréprochables, sa carrière brillante, sa piété, sa charité envers les pauvres, et sur le fait que Davel avait agi sincèrement, persuadé qu'il était de faire son devoir.

» Puis Davel fit ses adieux aux ecclésiastiques. Il ôta son habit avec le plus grand calme, s'assied sur le siège fatal. On lui couvre aussitôt les yeux, et en un clin d'œil le bourreau de Moudon lui tranche la tête. »

**A table d'hôte.** — Un gros monsieur, de mine idiote, roule des yeux effarés en se tournant successivement à droite et à gauche.

— Vous avez perdu quelque chose? lui demande un voisin.

— Non... je cherche les cornichons.

— Ah! je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette.

**A PULLY**

**L**e village de Pully a, cette semaine, beaucoup fait parler de lui, en bien, cela s'entend. Il a inauguré le bel édifice des écoles primaires, dont la toiture et le clocheton forment le pendant de l'originale silhouette du Prieuré. C'a été l'occasion d'une fête charmante, à laquelle ont pris part non seulement tous les Pulliéans, grands et petits, mais encore les autorités des communes voisines, ainsi que les représentants de l'Etat de Vaud.

La curiosité nous a poussé à rechercher à ce propos les faits saillants de la chronique villageoise. En voici quelques-uns<sup>1</sup>:

**L'an 902.** — La reine Berthe donne l'église de Pully aux moines de Payerne, qui y créèrent le prieuré dont le nom est resté au pâté de bâtiments où se trouvent, adossées à l'église, les classes primaires, vides depuis le 20 avril 1915,

<sup>1</sup> Les sources auxquelles nous avons puisé sont les suivantes : Doyen Bridel (Conservateur suisse), Martignier et de Crousaz (Dictionnaire hist. du Canton de Vaud), Alexandre Schenck (Les tombes de Chamblane), Benjamin Dumur (Revue historique vaudoise), Fréd. Amiguet (Les Abbayes vaudoises).

les salles où siégent les autorités communales, et la grande auberge de commune.

**1453.** — On ne compte que 46 feux ou ménages dans la paroisse.

**1507.** — Le comte de Gruyères avait de nombreuses possessions à Pully et dans les paroisses de Lavaux. Une médisse s'éleva entre les hommes de la montagne et les habitants des bords du lac. Les villageois abattirent l'écu de la comte, placé sur le portail de sa maison de Pully et qui portait comme emblème une grue. Ils le trainèrent dans la bouse, et « fut le bec de la tête grue bouté par aucun d'iceux en ordure humaine ». Bien plus, ils dirent que s'ils tenaient le comte, ils lui arracheraient les boyaux, et qu'autant de « Gruats » qu'ils pourraient attraper, ils les tueraient et les jetteraient au lac. Outrés de ces mauvais procédés, les jeunes gens de la Gruyère se rassemblèrent un soir d'automne au nombre de cent quarante, marchèrent toute la nuit et vinrent fourrager les vignes de Pully; ils fondirent ensuite sur les vigneron accueurs pour défendre leurs raisins, les repoussèrent jusque dans le cimetière du Prieuré, en tuèrent un et en blessèrent plusieurs; puis, voyant arriver de toute part des renforts aux villageois, ils firent leur retraite par les monts de Villette; mais quelques-uns des leurs furent faits prisonniers. Pour les venger, un corps de 2000 montagnards allait se mettre en marche contre les populations de Lavaux, lorsque Berne et Fribourg empêchèrent de nouveaux malheurs en interposant leur médiation. Un congrès s'ouvrit à Fribourg. Les arbitres décidèrent que les parties supporteront les dommages qu'elles avaient éprouvés et que réparation serait faite au comte des injures proférées contre lui.

**1522.** — Le vicaire de Pully, accompagné de quelques hommes, tua méchamment le chapeau Louis Perret. Il fut saisi par les officiers de l'évêque de Lausanne et conduit en prison. Quelques jours après, ayant pu s'évader, il se sauva dans le couvent de Saint-François, qui était un refuge. Sur l'invitation de l'évêque, décidé de sévir tout de même, le Conseil de la ville députa quatre de ses membres au couvent pour requérir du frère gardien de laisser prendre le meurtrier, ce qui fut accordé, à condition que cela ne tirerait pas à conséquence et ne préjudicierait nullement aux immunités du monastère.

**1582-1596.** — Nom des principaux bourgeois et habitants en ces années-là : Alix, Borjoz (Borgeaud), Chappuis, Chavan, Coderay, Corsat, Domenjoz, Dumont, Duport, Jaques, Maillard, Matthey, Millquet, Moynoz (Moënnoz), Peñafroz ou Pevairoz, Pensyrod (Penseyres alias) d'Illens, Perret, Pignard, Reymondin, Tondu, Trépey, Verrey.

**1607.** — Note du pasteur Noé Parisod :

« Le vendredi au soir, l'environ de cinq heures, qu'estoit le 17 (27?) avril, droit de Chamblane, derrière Pully, furent noyées 67 personnes, tant femmes que filles, fors que quatre hommes, lesquelles venoient pour effouir ès vignes, et furent toutes ensevelies à Pully. »

**1618.** — Du ministre F<sup>s</sup> Dind :

« Mémoire à la postérité que le 24<sup>e</sup> d'août 1618, jour de la St-Barthélemy, est arrivé, environ 11 heures devant midi, un grand dégât et désastre ès vignes de Bemont (Belmont), du côté d'orient. La maison de la Conversion s'est aussi glissée et les vignes et possessions et arbres sont renversés et remuez. Plusieurs voisins y ont estés et moi avec eux pour rechercher le mesnage de la maison enrouffrée en terre. Dieu ait merci de nous ! »

**1620.** — Voulant corriger plusieurs défauts, le ministre Dind commande « à tous ceux de l'Eglise » :

De fleschir les genoux en priant, et non point de meurer appuyés contre les banes ;

De ne point marchander à la porte du temple en emmenant les espouses, qu'estoit une vilaine coutume.

De ne point ensevelir les corps morts si vitement, comme on faisoit, dans 3 ou 4 heures, mais attendre 24 heures pour un grand corps et 12 heures pour un enfant ;

De ne sortir durant la distribution de la cène, comme faisoient plusieurs femmes, qui alloient en la maison et revenoient ;

D'entrer tout droit au temple, quand il sonne le dernier coup du presche, sans s'arrester sur le cimetière, etc.

**1628.** — Fondation de l'Abbaye aujourd'hui Société de tir des bourgeois, dont la fête annuelle se célèbre le jour de l'Ascension. Les vignes des « Abayssans » de Pully étaient en Renniez (Renny) sous la Rosiaz et Es Postales, sous Senalèche. (En 1875, lors de la suppression de l'uniforme, une tentative de dissolution se produisit. 65 membres alléguoient que « maintenant que les fêtes se font en tenue civile, ça n'a

pas l'air d'une société de tir, et la parade semble un enterrement »).

**1629.** — La population est de 753 âmes. Mais la peste, qui se déclara le 4 avril et dura jusqu'au 13 décembre 1630, pour reprendre en 1638, enleva 230 personnes.

**1645.** — Le dimanche 19 janvier, plusieurs maisons sont emportées par un orage si violent et étrange que de vie d'homme on n'a ouï parler de semblable.

**1692.** — La nuit du 17 au 18 septembre, environ trois poses de vignes, du domaine de la Conversion, commencèrent à s'ébouler et à tomber dans la Paudèze, sous le moulin de Rochetaz.

**1701.** — Note du pasteur Nicolas Muller :

Le 12 mai, à 10 heures, il s'est fait un renouvellement de lune et une éclipse de soleil en même temps, qui ont causé une si grande obscurité sur la terre qu'elle ne pouvait être plus grande de nuit, de sorte que l'on ne se connoissoit presque pas, quoique ce fust en plein jour et que le ciel ne fust point couvert.

**1708.** — « On a bâti une nouvelle ramure (à l'église), un nouveau clocher et une nouvelle aiguille. » C'est, sans doute, écrit B. Dumur, le curieux clocher qui surmonte encore aujourd'hui le temple de Pully.

**1709.** — Le froid extrême de l'hiver 1708-1709 a gelé les vignes et les arbres fruitiers, et fait mourir plusieurs personnes et des animaux.

**1719.** — Abondance de vin. On le donne à 4 baches le setier, pris sous le pressoir, et le pot pour un cruche. (Le bache ou batz valait 14 ½

centimes de notre monnaie actuelle ; le cruche ou crutz était la quatrième partie du bache.)

**1721.** — Il y eut si petite vinée qu'au lieu de 210 chars qu'on avait fait au Prieuré en 1719, il n'y en eut que 10 ; au Clergé, au lieu de 80 chars, seulement 7.

**1766.** — Le pasteur Rivalier lègue à la bourse de la communauté de Pully 120 livres sterling pour la fondation d'une école de jeunes filles.

**1789.** — L'hiver a été si rude que les blés ont été « cuits ». Leurs Excellences font venir de Souabe et de Bavière plusieurs milliers de sacs de froment.

Arrêtons ces extraits en rappelant la découverte, faite en 1904, en Chamblaines, de sépultures préhistoriques, comme on en avait déjà trouvé en Pierra-Portay et au Châtelard sur Lutry. Au dire de A. Schenk, les restes qu'elles contenaient sont ceux d'individus ayant précédé de longtemps les lacustres. Ces terriens furent, avec les hommes des cavernes, les premiers habitants de notre pays ; ils y vivaient tout au commencement de l'âge de la pierre polie. Leur taille ne dépassait pas 1m60 chez les hommes et 1m50 chez les femmes. Ils avaient le crâne allongé et la tête relativement grosse. Le type de cette population autochtone s'altéra, dès que furent venus d'Asie les lacustres à tête courte et aplatie.

Dans la suite des temps, nos contrées subirent bien d'autres invasions, et bien malin serait celui qui reconnaîtrait, chez nos vignerons de l'an de grâce 1915, la structure d'un des petits Pulliérans de l'époque de la pierre polie.

V. F.

**« DOUX FANTOMES ! »<sup>1</sup>**

Lé sordâ d'notra Suisse  
Ne san pas dâi gringalets,  
On ne vâo dein la milice  
Què la fleu dâi bio valets.

Dâi lulus  
Mau fotus,  
Que n'ont pas on bon thoraxe  
Son fourra dein lo rebu.

Où donc est-il le temps de nos vieilles milices ? Où sont-ils, les vieux qui vibreraient au souvenir de leurs pacifiques exploits ?

Ah ! sans doute, il n'est pas question de les ressusciter, ces soldats de jadis ; leur pittoresque accoutrement ferait drôle de figure aujourd'hui. Mais évoquer le temps des exercices et des revues militaires d'autan éveille, même chez les jeunes, une fibre patriotique d'un charme tout particulier.

<sup>1</sup> Nous devons à l'obligeance de M. C. Pache-Varidel les deux clichés qui illustrent cet article.

» Le lambour bat. Les enfants, les jeunes filles, les vieillards accourent à l'envi, disait Charles Jacquot, dans ses *Scènes de la Vie vaudoise*, auxquelles tout récemment nous empruntons déjà la description d'une « Abbaye de village ».

Vers la place-d'armes du village s'acheminent aussi, de divers côtés, grenadiers, mousquetaires chasseurs, vieux soldats et jeunes conscrits en habits bourgeois, heureux de venir, les uns se souvenant, et les autres apprendre le métier des armes pour la défense de leurs droits et de la patrie. Là, sous la direction d'un vieux sergent, nos jeunes soldats se forment à la tenue, à la marche, au port d'armes, à l'art des batailles. Ici, manœuvre le contingent sous les ordres du commis d'exercices. Les vieillards qui regardent se rappellent les uns aux autres leurs jeunes années et leurs campagnes. Il en est qui lancent quelques mots goguenards sur un faux mouvement, se disant qu'ils n'en auraient jamais fait de pareils. Les enfants s'amusent à taquiner le pauvre drôle, hébété, sujet des sarcasmes de ses camarades. Une jeune bergère s'ombrageant sous un grand chapeau bordé de bleu, admire, non l'épaulette brillante seulement, mais l'œil noir et la

noble prestance de quelque jeune milicien qui menace de loin, à son tour, en manœuvrant, et ses joues de rose, et sa taille svelte et élancée. Puis, aimable parade, l'entrée au hameau se fait au son du tambour, les soldats l'arme au bras, et la cohorte des jeunes et des vieux qui jasent et qui rient.

A quelque temps de là, voyez dans quelle préoccupation l'on est au village, car l'*ordre* est venu qu'il faut passer l'école. Aussi le jeune Vaudois s'achemine-t-il gaîment, le havresac sur le dos, la gourde au côté, le fusil ou la carabine sur l'épaule, vers cette école où ses rêves ont couru déjà. Il quitte joyeux la maison paternelle, et lorsqu'il fait son entrée dans la capitale, son âme est remplie de sensations toutes nouvelles. Voyez-le, comme il est enchanté ! comme il se redresse fièrement comme son œil brille lorsque, les premiers exercices étant faits, on lui remet une arme, et qu'on le conduit à Montbenon ! Quelques jours seulement ont suffi, et le soleil a bruni son visage, et l'odeur de la poudre a animé et enhardi ses traits, et il a pris goût au métier. Lorsque les semaines d'exercices sont passées, après une revue où, peut-être, il